

# Profession EDUCATION

## MOBILISATION UNITAIRE



Les 16 et 24 mars, des actions fortes **contre**  
le gel de l'emploi public

### LYCÉE PROFESSIONNEL

Pour un statut des PLP qui mettent fin  
à la discrimination : 18 h pour tous  
Actualité, page 10



**CAISSE NATIONALE  
DE PRÉVOYANCE  
DE LA FONCTION  
PUBLIQUE**

POUR LES AGENTS DE L'ÉTAT  
AINSI QUE LES AGENTS DES  
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DES ÉTABLISSEMENTS  
PUBLICS, UNE RETRAITE  
COMPLÉMENTAIRE PAR  
CAPITALISATION, FACULTATIVE,  
ENTIÈREMENT GARANTIE.

DÉDUCTION FISCALE INTÉGRALE  
DE TOUTES LES COTISATIONS.  
ENGAGEMENTS INTÉGRALEMENT  
COUVERTS PAR LES RÉSERVES.  
CONTRÔLE DE L'ÉTAT.  
AFFILIATION POSSIBLE À TOUT  
ÂGE, À TOUT MOMENT.



*Accordez-vous*  
**une retraite harmonieuse**



**N° Vert 0 800 208 208**

Je souhaite recevoir immédiatement, sans engagement de ma part, votre documentation détaillée et gratuite sur PRÉFON-RETRAITE (également sur le P.E.P., PRÉFON-DÉCÈS et PRÉFON-DÉPENDANCE). (Écrivez lisiblement ci-contre vos coordonnées)

Je soussigné(e) Mme  Mlle  M.  Nom

Prénom

n°  bis  rue  nom de  
ter  ave  la voie  
etc.

suite adresse

Code postal

## ÉDITORIAL

## QUEL GÂCHIS !

Il y a déjà plusieurs mois, dans un précédent éditorial, j'évoquais la purée de pois qui avait envahi le ministère de l'Éducation nationale. Aujourd'hui, à quelques jours de la manifestation unitaire du 24 mars, on parlerait plutôt de tempête, de crue qui déferle sur l'ensemble du système éducatif.

Assemblées générales, grèves à répétition, occupations d'écoles, multiples défilés avec en point d'orgue, à ce jour, la formidable grève du 16 mars sur l'emploi : 200 000 manifestants, plus de 800 000 grévistes.

Au soir du 16 mars, le Premier ministre n'a pas su faire passer le message fort sur l'Éducation qu'attendaient tous les personnels. Il a certes affirmé la nécessité de dialogue social - reconnaissant donc implicitement son absence -, octroyé un milliard - mais avec quelles priorités dans l'urgence? - et promis une programmation pluriannuelle que le Sgen-CFDT réclame depuis des années mais encore faut-il savoir ce que l'on mettra dans cette programmation. Espérons que les prochains jours permettront d'y voir plus clair ; en attendant, rarement l'atmosphère n'aura été autant délétère.

Le ministre Claude Allègre

est pris dans un *maelström* d'où il aura du mal à faire surface. Il n'est bien entendu pas coupable à lui seul du gel de l'emploi public, mais il porte néanmoins une lourde responsabilité sur le climat actuel. Pour autant, nous ne pouvons pas cautionner la curée organisée par certaines coordinations qui a quelque chose de nauséux. Par ailleurs, il est évident que notre organisation ne peut se retrouver dans tous ces pourfendeurs de la pédagogie, dans tous ces nostalgiques du seul cours magistral pleurant un pseudo âge d'or où les qualités intrinsèques de l'enseignant suffisaient. De même que le Sgen-CFDT ne peut s'associer aux cris pitoyables de ces écrivains et enseignants mobilisés dans la défense de la littérature et de la rhétorique et hurlant dans les médias « *c'est la littérature qu'on assassine!* » Mais sur quoi peuvent-ils étayer leur crainte mandarinale?

En fait, faute de moyens en emplois statutaires mais également pour d'autres raisons, Claude Allègre n'a pas su concrétiser les réformes qu'il avait amorcées et que nous avions soutenues. Les réformes nécessaires sont en cale sèche. Quel gâchis de la part de ce ministre qui par ailleurs vient de recevoir

un cinglant désaveu par l'office parlementaire à propos de son abandon du projet Soleil. À vouloir coûte que coûte avoir toujours raison, y compris contre les faits prouvés, le ministre prêterait à sourire si les

quences n'en étaient pas désastreuses.

Aussi, s'il peut être paradoxal de se retrouver avec des organisations syndicales qui ne partagent pas sa conception de l'École, le Sgen-CFDT a fait ce choix - ayant même été à l'initiative du 16 mars - sans état d'âme, tant la revendication forte de la fin du gel de l'emploi public commande tout le reste.

J'ai évoqué précédemment une crue, or notre crainte c'est qu'après ce genre de cataclysme, une fois la tourmente apaisée, les espérances du changement

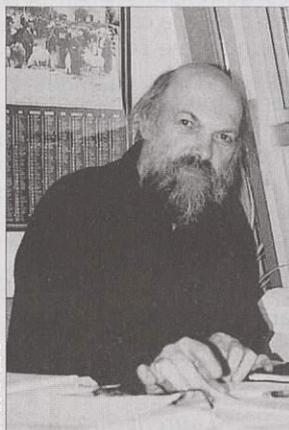
soient ensevelies pour quelques années. Nous le savons, il y a urgence : la transformation en profondeur du système éducatif dans l'intérêt de tous les personnels - enseignants et Atoss - et pour la réussite de tous les jeunes ne peut attendre.

Le Sgen-CFDT ne désarme pas. Il souhaite un réel dialogue social, que s'ouvrent rapidement de véritables négociations mais avec ce ministre est-ce encore possible ?

Jean-Luc Villeneuve  
le 20 mars 1999

## Profession EDUCATION Mars 2000 n° 95

<i>actualité</i>	<b>Éditorial</b>	page 3
	<b>La carte scolaire</b>	
	Enjeux et actions	page 4
	<b>RTT dans les fonctions publiques</b>	
	Ministère par ministère	page 5
<i>en direct du terrain</i>	<b>Actions pour l'emploi</b>	
	Les 16 et 24 mars	page 6
<i>international</i>	<b>Semaine de l'éducation</b>	
	Pour sensibiliser les gouvernements	page 7
<i>initiatives</i>	<b>Éduquer à la liberté</b>	
	Enseigner en prison	page 8
<i>infos</i>	<b>Courrier,</b>	
	notes de lecture et petites annonces	page 9
<i>l'invité</i>	<b>Jean Ridoux</b>	page 10
	de l'Association internationale des éducateurs à la paix	
<i>métier</i>	<b>Cahiers École folioté de I à IV,</b>	
	Collège lycée CIO folioté de I à VIII	
	suivant les éditions	



Vincent Fabre

**Le Sgen-CFDT, à l'initiative de la journée du 16 mars, a fait le choix d'une action unitaire sans état d'âme, tant la revendication forte de la fin du gel de l'emploi public commande tout le reste.**

## EN BREF

## STATUT DES PLP

Le 6 mars 2000, le statut des professeurs de lycée professionnel a donné lieu à de vifs débats au comité technique paritaire ministériel, composé de 20 représentants de l'administration et de 20 représentants des organisations syndicales. L'intersyndicale Sgen-CFDT, Unsen-CGT, SE-Fen a rappelé son opposition au texte présenté et a systématiquement émis des votes identiques. Elle a également déposé un vœu qui permettra aux collègues PLP1 retraités d'être reclassés PLP2, avec reconstitution de carrière, à compter du 1/9/2000. Un expert Sgen-CFDT a montré la complexité de la gestion des "suivi des stages" par les équipes d'enseignants et les effets pervers qu'entraînera l'application des nouvelles mesures.

La FSU est apparue fortement divisée. Le Snes-FSU s'est vivement exprimé contre le projet et contre l'extension possible à son champ professionnel (en BTS, par exemple.) Le Snetaa-FSU, dont les élus CAPN étaient pourtant intervenus pour affirmer vouloir un horaire hebdomadaire, sans flexibilité, n'a pas jugé utile de soutenir l'amendement de l'intersyndicale concernant la suppression de l'article 2 du présent texte et de l'article 31 du statut de 92 (pondération et annualisation).

Vote final sur le texte amendé : Pour 20 (administration), contre 17 (CFDT, CGT, Fen, Snes et Snuipp-FSU...), abstention 3 (Snetaa-FSU, Unatoss-FSU, Snaic).

## À L'ÉCOLE, CONSOMMONS ÉTHIQUE

Le collectif "de l'éthique sur l'étiquette" veut faire entrer la consommation citoyenne à l'École. La campagne 2000 porte sur les conditions de fabrication des produits scolaires achetés par les parents, par les équipes, les écoles, les établissements ou les collectivités locales. Dans les établissements, cette campagne doit être relayée par les adhérents Sgen-CFDT. Les mairies sont sollicitées pour s'engager. Les grands distributeurs se verront attribués des carnets de notes.

La construction d'un label social garantissant les conditions sociales de fabrication (absence de travail des enfants, pas d'esclavage, respect des libertés syndicales...) reste un travail de longue haleine.

## CARTE SCOLAIRE

## UNE CARTE DE BRIC ET DE BROCC

Les actions sur la carte scolaire se multiplient. Grèves massivement suivies, manifestations, occupations d'écoles ou d'établissements..., les actions sur la carte scolaire ont pris cette année une ampleur qu'elles n'avaient pas connues depuis longtemps. Il faut dire que l'hiver est rude : le gel de l'emploi public compromet toute transformation du système éducatif mais aussi son fonctionnement quotidien.

Sauver une classe, demander les moyens de remplacement, obtenir des dotations complémentaires, la rentrée de septembre 2000 se prépare en ce moment. Parents d'élèves, enseignants, équipes sont mobilisés. Le Gard et l'Hérault font la une de l'actualité avec un mouvement qui s'inscrit dans la durée. La situation y est particulièrement difficile avec un retard accumulé. La période est ponctuée dans de nombreux départements ou régions par des grèves qui concernent à la fois les écoles et les collèges, lycées, lycées professionnels (comme dans l'académie de Nantes le 15 février) ou l'un des secteurs (écoles en Dordogne le 15 février ; collèges et lycées dans l'académie de Lille le 8 février, collèges dans l'Eure). La liste complète serait longue. Les exemples sont nombreux aussi pour les manifestations et rassemblements (dans les Bouches-du-Rhône, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, à Bordeaux, en Haute-Loire, dans le Puy-de-Dôme, dans le Pas-de-Calais, dans l'Ain...). Toutes ces actions sont le plus souvent intersyndicales.

Le feu couve dans d'autres départements ou d'autres régions qui connaissent à la fois une progression des effectifs scolarisés et une baisse ou un maintien des dotations.

Les dotations en emplois ont été rendues publiques assez tard si bien que les services administratifs (IA et rectors) ont travaillé un certain temps en aveugle, sans connaître les moyens dont ils disposeraient réellement.



La position du gouvernement sur le gel de l'emploi public n'est plus tenable. Parents d'élèves, personnels et élèves sont mobilisés pour qu'elle change.

Les chiffres étaient prévisibles puisqu'ils sont la traduction du budget voté au parlement : absence de créations d'emplois dans le premier degré, augmentation du nombre d'heures supplémentaires dans le second degré.

## UNE RALLONGE INSUFFISANTE

Face à la grogne, le gouvernement a lâché pour le premier degré une première rallonge de 350 postes, ce qui porte à 700 le nombre de postes hors-budget. Le ministère a également annoncé la création d'un comité national de suivi de la carte scolaire. La transparence réclamée par le Sgen-CFDT sera-t-elle enfin à l'ordre du jour ? Pas cette année en tout cas, puisque la répartition des moyens s'est faite tant pour le premier degré

que pour le second degré (enseignants et Atoss) sans information ni concertation. Les critères sont toujours aussi obscurs. La demande du Sgen-CFDT d'une conférence ministérielle sur l'emploi n'a toujours pas reçu de réponse positive. Tout cela a amené le Sgen-CFDT à provoquer le boycott de la partie du comité technique paritaire ministériel du 6 mars consacrée à la carte scolaire. Une initiative rare à ce niveau.

Pour l'emploi, pour obtenir des moyens pour la transformation de l'École et la mise en œuvre des aspects positifs des réformes, la revendication du dégel de l'emploi public demeure prioritaire. Plus que jamais, après le 16 mars, c'est sur ce terrain que la mobilisation se poursuit.

Laurent Sirantoine

## RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

## EN BREF

## UNE RTT MINISTÈRE PAR MINISTÈRE

Pas de signature pour l'accord-cadre sur la réduction du temps de travail dans les fonctions publiques.

Seule la CFDT y était prête, le gouvernement a renoncé.

Les négociations s'engagent à l'Éducation nationale. Le Sgen-CFDT sera vigilant à ce que la RTT rime avec création d'emplois.



Encore une victime du gel de l'emploi public, la réduction du temps de travail ! En janvier, *Profession Éducation* annonçait l'ouverture des négociations sur la RTT dans les fonctions publiques. Après deux séances marathon, le 9 février à l'aube était bouclé un projet d'accord couvrant l'ensemble des agents, quelle que soit leur situation juridique, employés dans les services de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics administratifs. À la sortie des négociations, l'Union des fédérations de fonctionnaires et assimilés (Uffa-CFDT) pointait certes des avancées notamment pour la fonction publique hospitalière et territoriale mais surtout l'absence de créations nettes d'emplois liées à la RTT.

Sur ce projet, l'Uffa-CFDT a consulté ses fédérations avant de se prononcer pour la signature de cet accord-cadre. La fédération des Sgen-CFDT comme l'en-

semble des fédérations de la fonction publique d'État s'est prononcée majoritairement contre cet accord, mais les autres fédérations (Santé, Intercro et Postes et Télécom) ont emporté la décision. Seule la CFDT dans l'ensemble des organisations syndicales souhaitait signer. Le gouvernement a choisi de ne pas signer un accord qu'il a qualifié de minoritaire, et de renvoyer à des négociations ministère par ministère. De ce fait, le gouvernement abandonne son rôle de régulateur et de garant de la cohérence entre les fonctions publiques.

#### NÉGOCIATIONS À L'ÉDUCATION NATIONALE

Claude Allègre s'est rapidement saisi de cette possibilité et a décidé d'ouvrir des discussions sur l'aménagement et la réduction du temps de travail le 9 mars. Pour le Sgen-CFDT, le projet d'accord Fonction publique est le socle *minima* de réfé-

rence. L'horaire hebdomadaire de travail est de 35 heures, la référence aux 1 600 h doit s'entendre comme un maximum annuel brut. Les jours fériés, les conditions difficiles d'exercice, le travail par cycle doivent être pris en compte pour diminuer le temps de travail.

Engager des négociations sur le temps de travail c'est aussi s'engager dans un processus de négociations au plus près des personnels pour discuter de l'organisation du travail.

À l'issue de la réunion du 9 mars, le Sgen-CFDT n'a aucune raison d'être optimiste. Pour le ministre il s'agit avant tout d'aménagement du temps de travail de ramener à 1 600 h les personnels qui ont un horaire statutaire supérieur, mais l'expression création d'emploi a été bannie de l'exposé liminaire. Claude Allègre affirme sans rire que le gagnant-gagnant c'est l'amélioration du Service public, ce qui aura pour conséquence l'amélioration des conditions de travail des personnels.

Le tour de passe-passe qui consiste à abaisser l'horaire d'enseignement de 23 h à 18 h pour les PLP sans aucune création d'emplois et par redéploiement des moyens (suppression des doublages, gestion comptable du suivi des élèves en stage...) serait-il en passe de vouloir être renouvelé ?

Le Sgen-CFDT dit non à cette logique du maintien à tout prix du gel de l'emploi public sur fond de "cagnotte" budgétaire.

Marie-Agnès Rampoux

## RYTHMES SCOLAIRES

Seulement 30 % environ des écoles connaissent un aménagement du temps scolaire qui se réduit très majoritairement à une organisation différente de la semaine (25,8 % sur la semaine de 4 jours). Ségolène Royal prend l'initiative de relancer la réflexion : chaque école devra d'ici juin 2001 avoir organisé un débat sur la question, dans l'objectif de répondre mieux aux besoins de l'enfant, qu'il s'agisse des conditions d'apprentissage, de la réduction de la fatigue et des tensions ou de l'harmonisation des différents temps de l'enfant dans le cadre des contrats éducatifs locaux. Des outils sont en cours d'élaboration pour aider au débat et aucun modèle n'est imposé. Le Sgen-CFDT a indiqué que le débat ne saurait se limiter à la question du report au mercredi du temps de samedi dans une semaine de cinq jours, qu'il fallait reprendre la réflexion sur l'alternance dans l'année du temps de travail scolaire et de repos (rythme 7/2), qu'il fallait un cadrage national clarifiant les objectifs poursuivis dans les différents temps, le rôle des différents acteurs, le sens que l'on peut donner à un projet global sur le temps de l'enfant. En notant avec satisfaction l'accent mis sur la relation rythmes-apprentissages, le Sgen-CFDT a rappelé que la politique des cycles s'inscrivait dans cette démarche et qu'il était tout à fait nécessaire que l'aide apportée aux personnels ne se résume pas à du papier, fût-il porteur des meilleures orientations.

## EMPLOIS JEUNES OUVRIERS

Lors de la présentation de la 2<sup>e</sup> phase du plan violence, Claude Allègre annonce, outre l'emploi de 4 000 aides-éducateurs supplémentaires, l'embauche de 2 000 emplois jeunes ouvriers. La circulaire les régissant a été présentée pour information au comité technique paritaire ministériel. Les choses peuvent aller très vite. Le Sgen-CFDT s'est clairement exprimé contre ce projet qui n'est qu'un dévoiement du dispositif créé en 1997. Prévu pour les établissements classés en zone violence, ces jeunes chargés d'une première maintenance polyvalente, de la surveillance des bâtiments et des installations ne feront qu'exercer les tâches des personnels ouvriers qui manquent dans les établissements. Ils seront assujettis aux mêmes obligations de service (1 677 h) que les fonctionnaires, alors que les aides-éducateurs régis par le même dispositif ont eux une obligation de 1 575 h. Le Sgen-CFDT engage ses équipes à refuser l'embauche de ces jeunes dès qu'il y a risque de substitution par rapport à des métiers existant dans l'Éducation nationale.

## EN BREF

## RÉNOVER LES IUFM

Après un premier tour de table au cours duquel le Sgen-CFDT a rencontré à plusieurs reprises Bernard Alluin et Bernard Cornu chargés du dossier par le ministre, un texte de cadrage sur la rénovation du dispositif de formation des enseignants a été rendu public. Le problème, jamais vraiment résolu jusqu'à présent, de l'articulation entre formation à l'IUFM et formation sur le terrain (par les stages) ne sera pas réglé par la proposition qui est faite d'allongement de la durée des stages qui laisse trop peu de place à d'autres activités de l'IUFM comme les formations communes ou la formation générale, voire les stages de pratique accompagnée. Par contre, la poursuite de la formation assortie d'un service allégé lors de la première année de titulaire est une mesure positive sous réserve que son organisation soit suffisamment axée sur les besoins des débutants. L'évolution prévue des concours externes de recrutement prenant mieux en compte l'aspect professionnel aussi bien dans le programme du concours que dans la nature des épreuves répond à une demande formulée par le Sgen-CFDT. Toutefois, la volonté ministérielle de réformer à moyens quasi constants est une contrainte forte qui rendra difficile une transformation réelle des pratiques de formation.

## ACTUELLES 2000

Tous les 3 ans la CFDT réunit, à l'occasion du 8 mars, journée de la femme, des militantes(ts) venues de tous les coins de France. La première table ronde "les femmes au cœur des changements du monde du travail" a permis de témoigner de l'implication des femmes dans des équipes syndicales et des évolutions qu'elles impulsent. La seconde, "la marche mondiale des femmes" avec des syndicalistes (Québec, CISL, UGT d'Espagne, CGT, CFTC, CGC, Unsa et Annie Thomas de la CFDT), a permis de marquer publiquement l'implication de toute la CFDT dans cette marche contre la pauvreté et les violences faites aux femmes. Nicole Notat a participé au 3<sup>e</sup> débat avec Nicole Péry, une historienne, une sociologue et un chercheur à l'Inserm sur "les femmes dans le siècle". La demi-journée fédérale a été, avec Nicole Mosconi, chercheuse, et une petite centaine de participantes(ts), l'occasion d'échanger sur les pratiques des enseignantes(ts) vis à vis de leurs élèves filles et garçons.

## ACTIONS

## POUR L'EMPLOI

**Le dogme du gel de l'emploi public, porté par le gouvernement, a la vie dure. Mais les personnels, les élèves et les parents d'élèves montrent leur détermination à obtenir les moyens correspondant aux ambitions du Service public.**



Dès l'annonce des premières mesures de carte scolaire fin janvier, les personnels découvrant l'ampleur des déficits en emplois publics se sont mobilisés localement.

Obtenir des moyens à la hauteur des ambitions, l'objectif des personnels ne faiblit pas. Malgré les différentes actions menées notamment auprès des parlementaires tout au long du premier trimestre de l'année scolaire, le projet de budget était adopté sans création d'emplois dans le secteur public. Début décembre le Sgen-CFDT décidait d'inviter les fédérations membres du collectif initié au printemps 1995 "Tous pour l'Emploi" à se rencontrer et à examiner les conditions d'une action en faveur de l'emploi. Les cinq fédérations Faen, Fen, Ferc-CGT, FSU et Sgen-CFDT ont très vite trouvé un accord pour mener une action forte sur l'emploi, le budget voté ne permettant pas d'assurer le quotidien (manque criant de personnels latoss, pertes de moyens de remplacements dans le 1<sup>er</sup> degré...) ni de

mettre en place les réformes dans le 2<sup>nd</sup> degré sans avoir recours aux heures supplémentaires. Enfin ce budget ne prévoyait rien pour résorber la précarité toujours aussi nombreuse aussi bien à l'Éducation nationale qu'à Jeunesse et Sports ou dans l'Enseignement agricole public. Dès l'annonce des premières mesures de carte scolaire fin janvier, les personnels découvrant l'ampleur des déficits en emplois publics se sont mobilisés localement.

## CONTRE LE GEL DE L'EMPLOI PUBLIC

L'initiative intersyndicale d'appel à la grève nationale avec manifestations locales a permis de fédérer les mécontentements, de rassembler les personnels pour réclamer avec force la fin du gel de l'emploi public. 70% de grévistes reconnus par le ministère tous secteurs confondus

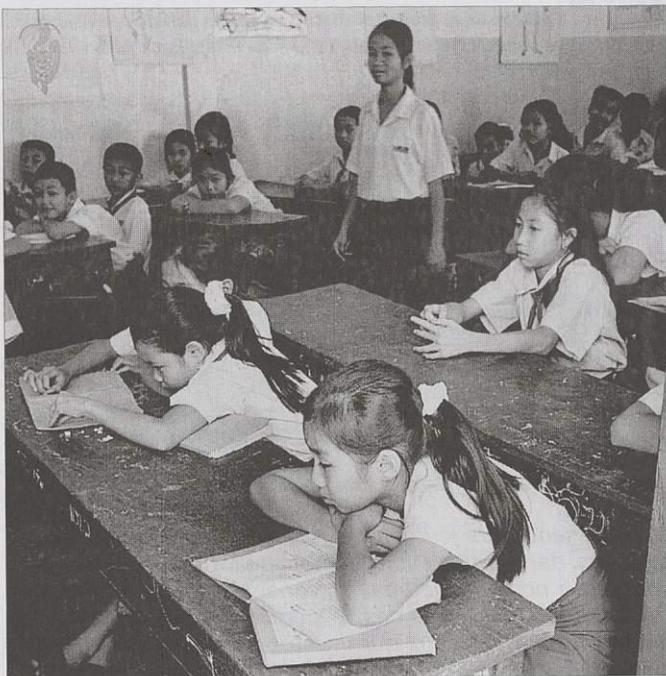
de la maternelle à l'université en passant par Jeunesse et Sports et l'enseignement agricole, de 200 à 300 000 manifestants dans les rues, 2 500 à Pau et à Bayonne, 10 000 à Lyon, 3 000 à Strasbourg, 40 000 à Paris... Le 16 mars au soir, le Premier ministre reconnaissait l'ampleur des mécontentements, mais la promesse d'un collectif budgétaire et d'un plan pluriannuel pour l'Éducation nationale restait suffisamment vague et imprécis pour que les personnels se retrouvent à nouveau en grève et dans la rue avec les fédérations de parents d'élèves et les organisations lycéennes et étudiantes le 24 mars. Le gouvernement ne peut se contenter d'afficher que l'éducation et la jeunesse sont sa priorité, il doit donner au service public les moyens de répondre à cette ambition.

**Marie-Agnès Rampnoux**

## SEMAINE D'ACTION

## ACTION MONDIALE POUR L'ÉDUCATION

La Campagne mondiale pour l'éducation lance une semaine d'action au mois d'avril pour mettre la pressions sur les gouvernements et les institutions qui participeront au forum mondial de l'éducation prévu au Sénégal fin avril.



Chambre noire

Une semaine d'action pour l'éducation pour faire pression sur les pays qui participeront au prochain forum mondial sur l'éducation.

**A**fin d'agir face à la crise qui sévit dans l'éducation à travers le monde, les partenaires de la Campagne mondiale pour l'éducation (Internationale de l'Éducation, Action Aid, la Marche mondiale contre le travail des enfants...) et un grand nombre d'associations représentant le Sud ont décidé de participer à une "semaine d'action" qui se déroulera début avril.

L'objectif de cette semaine d'action est de montrer aux gouvernements et aux institutions des Nations-Unies que le monde aura les yeux braqués sur eux lors du Forum mondial sur l'éducation qui se tiendra du 26 au 28 avril 2000 à Dakar, au Sénégal.

Cette semaine d'action sera

formellement lancée par cinq conférences de presse internationales qui se dérouleront le même jour, le 3 avril, à Washington, à Paris, à New-Delhi, à Durban (Afrique-du-Sud) et à São-Paulo.

À ce jour, une centaine d'organisations membres de l'Internationale de l'Éducation (IE) ont décidé de participer à diverses activités lors de cette semaine d'avril.

En France, la Fen, la FSU, le Sgen-CFDT et la Fep-CFDT, organisations affiliées à l'IE, ont décidé de s'associer unitairement à cette campagne mondiale.

Si dans notre pays, l'École a fait de formidables progrès en vingt ans, elle n'en doit pas moins relever de nouveaux défis, même si bien

entendu sa situation n'a rien de comparable avec l'enseignement - ou son absence - désastreux que l'on trouve dans de nombreux pays de la planète.

## METTRE EN AVANT AUSSI LES PROBLÈMES EN FRANCE

Aussi, en dehors d'expressions communes en direction de tous les établissements scolaires, la Fen, la FSU, la Fep-CFDT et le Sgen-CFDT animeront un débat à l'Unesco le 29 mars 2000 afin de mettre en avant un certain nombre de problèmes qui concernent plus particulièrement la France, comme les inégalités devant la formation qui restent encore trop fortes entre couches sociales, entre filles et garçons, entre régions, entre établissements ; l'absence politique de prévention en matière de santé pour les jeunes, l'insuffisance de la politique d'intégration des jeunes handicapés ; l'accès à une qualification professionnelle, reconnue et valorisante permettant à chacun d'évoluer dans sa vie professionnelle ; l'exercice des droits et des responsabilités des jeunes, de l'exercice de la démocratie, faisant respecter leurs droits et assumant leurs responsabilités ; la politique d'orientation des élèves ; l'absence de politique de programmation de recrutement des personnels et des moyens pour le fonctionnement et l'amélioration du service public. Une initiative d'ampleur pour ouvrir les yeux sur la situation mondiale de l'éducation.

Jean-Luc Villeneuve

## EN BREF

## VIOLENCES SEXUELLES AU MALI

Selon une étude menée par l'Association pour le progrès et la défense des droits de la femme (APDF), la violence contre les filles à l'école au Mali est particulièrement dramatique. Selon cette étude 18 % des jeunes filles, âgées de 12 à 25 ans, auraient subi des violences corporelles et 27 % un harcèlement sexuel de la part de leurs enseignants. Près d'une fille sur deux ayant subi ces violences ont voulu abandonner l'école. En fait, d'après un responsable de l'APDF, « plus de 50 % de ces filles auraient été victimes de violences de type sexuel mais n'osent pas l'avouer. »

## OFFENSIVE ANTI-SYNDICALE À MALTE

Depuis plusieurs mois, le gouvernement conservateur de l'île de Malte mène une offensive anti-syndicale particulièrement virulente, en particulier contre le syndicat général General Worker's Union (GWU). Plusieurs membres de la direction de ce syndicat sont poursuivis pour "menées criminelles" à la suite d'une grève à l'aéroport de Malte en août dernier. La Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a déposé une plainte contre le gouvernement maltais auprès du Bureau international du travail (BIT) pour violation de la liberté syndicale.

## RÉPRESSION ANTI-TCHÉTCHÈNE À MOSCOU

Tandis que l'horreur continue de se répandre en Tchétchénie et ce devant le quasi silence de l'Europe, on ignore davantage que des tchétchènes sont persécutés à Moscou.

Amnesty International vient de publier un document édifiant à ce sujet (décembre 99 n°46/46/99). En effet, depuis le mois de septembre dernier, des tchétchènes et d'autres personnes originaires du Caucase qui résident à Moscou ont été victimes d'arrestations arbitraires, d'actes de torture ou d'expulsions.

Nombre d'entre eux ont affirmé qu'on avait placé sur eux des stupéfiants ou des armes pour justifier leur inculpation.

## Éduquer à la liberté

À la maison d'arrêt d'Épinal, les enseignants affrontent chaque jour ce paradoxe : dans un milieu carcéral qui prive l'individu de liberté, la structure scolaire offre un lieu d'évasion, où les détenus sont invités à se reconstruire - ou à se construire - pour vivre libérés, et libres...

« Jusqu'à présent je détruisais, maintenant je sais que je peux créer » dit une jeune femme incarcérée à la maison d'arrêt d'Épinal, engagée dans un projet de production vidéo. Ce projet s'intègre aux actions culturelles que l'équipe enseignante a choisies pour donner corps à l'action pédagogique. Outre les cours de Mathématique, Français, Anglais et Histoire-Géographie, les étudiants détenus se voient proposer des cours d'Arts plastiques, de Philosophie, de Vie sociale et professionnelle, d'Informatique et de Documentation; des ateliers d'écriture, des séances de cinéma, des exposés et des conférences autour de problèmes de santé et de citoyenneté... « Tous les enseignements ont le même statut, et sont des supports de travail visant au développement de la personne, explique Christian, instituteur, responsable de la structure scolaire. Les vieilles recettes ont échoué pour la plupart des élèves que nous recevons. On n'a pas d'autre choix que d'être inventif. Les activités culturelles ont une grande vertu intégrative : on les aborde sans aucune no-

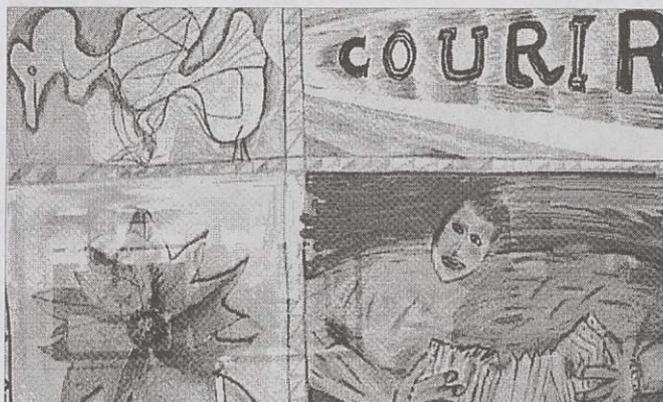
tion de niveau scolaire, on peut y mélanger des détenus d'âge et de délits différents. » Le travail engagé à travers ces différents supports est ambitieux, et permet d'établir des liens permanents avec le monde extérieur. Les œuvres d'art plastique produites sont exposées en galerie permanente à l'intérieur de la maison d'arrêt, mais aussi dans divers lieux de la ville d'Épinal; un des films tournés intramuros a été diffusé lors d'un festival de court-métrage. Inversement, un partenariat avec la Fédération des œuvres laïques permet de projeter des films du circuit commercial récent et d'être au plus près de l'actualité cinématographique extérieure.

### L'ÉCOLE DOIT GAGNER L'ADHÉSION DES DÉTENUÉS

« Ces activités font passer le reste, et motivent les détenus qui viennent au centre d'enseignement, précise Christian. Pour beaucoup, l'école passe après les autres sollicitations, travail rémunéré, visites, soins, sport, expertises... Beaucoup aussi ont perdu toute motivation et trop, parmi



Les œuvres d'art plastique produites sont exposées en galerie permanente à l'intérieur de la maison d'arrêt, mais aussi dans divers lieux de la ville.



eux, passent leurs journées prostrés dans leur cellule. Un certain nombre, illettrés, ont peur des moqueries des autres. Mais pour ceux qui viennent, l'école est un lieu où la parole est libre, où ils peuvent établir une relation privilégiée avec d'autres adultes. Certains, après les heures de cours, disent qu'ils ont oublié qu'ils étaient en prison... »

Pour préserver ce havre de paix au sein de la maison d'arrêt, il faut un grand professionnalisme. Il est nécessaire de mettre entre parenthèses l'enfermement, les clés, l'ambiance carcérale. Il faut aussi en permanence prendre la mesure de l'énergie ambiante, désamorcer les conflits, canaliser l'agressivité.

### L'ÉCOLE DOIT GAGNER SA PLACE DANS LA PRISON

La réussite de ce travail passe par une bonne intégration de l'école dans l'établissement pénitentiaire.

Une intégration qui ne va pas de soi, mais qui passe

par une concertation systématique avec tous les intervenants, en particulier les personnels de surveillance, les personnels socio-éducatifs (personnels pénitentiaire d'insertion et de probation), et l'encadrement.

« Le plus lourd, au quotidien, confie Christian, c'est de gérer la rotation des incarcérations et des libérations. Il faut sans arrêt intégrer et fidéliser des nouveaux, tout en poursuivant les projets en cours pour les adultes en cours de scolarisation.

Ça demande un stock d'outils important, et un travail de mise à jour considérable. Mais enseigner en prison, c'est aussi, paradoxalement, avoir une grande liberté de manœuvre, beaucoup d'espace pour la recherche et l'innovation pédagogique. C'est une grande aventure humaine. Il reste beaucoup à inventer pour que les détenus, à l'issue de leur peine, soient devenus libres. »

Françoise Lebocey

### EN BREF

La Maison d'Arrêt d'Épinal, c'est :

- 220 détenus
- une durée de détention moyenne de trois mois et demi
- une équipe enseignante composée de trois enseignants du premier degré, plus un mi-temps, et de douze enseignants du second degré à temps partiel.
- soixante détenus scolarisés régulièrement
- niveau scolaire : majoritairement inférieur au brevet des collèges

rement inférieur au brevet des collèges

- Les priorités : la lutte contre l'illettrisme et la scolarisation des mineurs

En 1999, 50 détenus se sont présentés au CFG (l'équivalent du certificat d'étude), 25 ont été reçus aux trois unités, 20 ont eu une réussite partielle.

Ils étaient dix à se présenter au brevet des collèges série professionnelle ou série collège, cinq ont été reçus.

## LA LEÇON DE LECTURE

Ce livre n'est pas un livre... comme les autres.

C'est un rapport de recherche auquel ses auteurs ont décidé de ne pas donner la forme consacrée : plusieurs tomes oubliés sur les étagères des bibliothèques spécialisées.

Ce rapport n'est pas un rapport... comme les autres.

C'est un document où se décrit et s'analyse une pédagogie de la lecture dont le parti est de former des enfants de 5/8 ans à lire des textes longs, complexes, le plus souvent issus de la littérature jeunesse et sur de longues périodes.

Mais ceci n'est pas un document d'école... comme les autres. C'est un projet collectif pour avancer dans la définition d'une autre école, aux classes ou-

vertes, hétérogènes, aux équipes éducatives élargies, responsables collectivement de l'éducation des élèves sur l'ensemble de leur scolarité, aux techniques rigoureuses, adaptées aux intuitions des enfants, à leurs besoins dans une société dont ils sont déjà en charge.

Cela n'était donc pas un projet de recherche... comme les autres mais une recherche-action où une vingtaine d'enseignants-chercheurs se sont confrontés à la théorie, à la pratique.

Une écriture collective où le résultat final engage et dépasse les talents individuels, une production commune aux accents hétérogènes, une leçon de travail en groupe où les intelligences à l'œuvre inventent en même temps des savoirs et des hommes.

*La leçon de lecture (lecture de leçons au cycle 2)*, ouvrage coordonné par Yvonne Chenouf et Jean Foucambert, 129 F, 200 pages.

AFL 65, rue des cités, 93308 Aubervilliers cedex

Tél : 01 48 11 02 30  
Fax : 01 48 11 02 39  
Mél : af.lecture@wanadoo.fr

INRP 29 rue d'Ulm, 75230 Paris cedex 05  
Tél : 01 46 34 90 00  
www.inrp.fr

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Luc Villeneuve

### RÉDACTEUR EN CHEF

Michel Debon

### SECRÉTAIRES DE

### RÉDACTION, MAQUETTE

Vincent Fabre

Catherine Hirschmuller

### COMITÉ DE RÉDACTION

J.J. Biger, I. Conversin,

F. Lebocey, R. Piéchu,

C. Renaud

### FLASHAGE

Frapada (Paris XIV\*)

### IMPRIMERIE

ETC, Yvetot (76)

### CPPAP 440 D 73 S

ISSN 1143-2705

### Fédération des Syndicats

### Généralistes de l'Éducation

### Nationale et de la

### Recherche publique

47/49, av. Simon-

Bolivar

75950 Paris cedex 19

Tél : 01 40 03 37 00

Fax : 01 42 02 50 97

Minitel :

3615 CFDT\*SGEN

Sur Internet : http://

www.sgen-cfdt.org

Par mél :

fede@sgen-cfdt.org

## CONCOURS PHOTO

Illustrer la proclamation de l'Unesco pour l'année 2000 "année internationale de la culture et de la paix" ainsi que celle de l'Onu "2001-2010 décennie internationale pour une culture de la paix et de la non violence pour les enfants du monde", c'est l'objectif poursuivi par Pax Christi, organisation non gouvernementale auprès de l'Unesco, de l'ONU et du Conseil de l'Europe, qui organise un grand concours photo intitulé "imaginer la paix".

Ouvert à tous, enfants, jeunes ou adultes la date limite d'envoi des travaux est fixée au 30 avril 2000. Cette opération s'inscrit parfaitement dans le cadre et le développement de la mission de ce mouvement catholique international pour la paix, regroupant des religieux et des laïcs. Œuvrer pour la paix, rechercher des solutions aux conflits et faire connaître davantage son travail ce sont là les objectifs que Pax Christi engage pour les prochaines années.

Contact : Pax Christi, Brigitte Ferrier, Education à la paix 58 avenue de Breteuil 75007 Paris  
Tél : 01 44 49 06 36

## PETITES ANNONCES

Annonces gratuites pour les adhérents (joindre la bande-adresse de Profession Education), payantes pour les autres : 40 francs la ligne de trente signes.

### Divers

Vélo Pays-Bas 25 à 55 km/j ou péniche/balai cft comme hôtel, 2 880 F/sem. tc, inscr. ind. ou cabine dble.  
Tél : 05 59 68 93 43

Cherche d'occasion collection de La Hulotte  
Tél : 01 41 14 41 13

Collègue jury de concours, ch. à louer du 27/06 au 21/07, petit app. ou st. à Paris centre, prox. ligne métro 13.  
Tél : 06 86 98 39 65

### Ventes

77 - Meaux, F2/F3 (70 m<sup>2</sup>), imm. bon stand., jard., 6<sup>e</sup> ét., asc., soleil, cuis. intégrée, chf ind., cave, quart. aéré, prox. commerces, établ. scolaires, piscine.  
Tél : 01 64 33 19 54 (au 1/03)

17 - Saintes, mais. ancienne ctre ville, rest. architecte, 200 m<sup>2</sup> sur 3 niv., jardin sud atelier, séj., salon, cuis., 2 wc, sdb, 2 ch., bureau, 650 000 F.  
Tél : 05 46 31 09 36

### Locations

29 - Concarneau mais. 5 pers. bord mer, calme, tt cft, Pâques à sept.  
Tél : 02 98 97 53 73 ou 02 98 97 24 37

85 - St Gilles Croix de Vie Givrand, mais. neuve tt cft, vélos, TV, 4/5 pers., gd calme, terr. ombragé, 2km océan, avril à nov.  
Tél : 02 41 70 18 76

01 - Izieu, ferme rénovée ds village typique du Bugey, cour fermée, gde cuis., chem., séj., 3 ch., cft, juill. et août : 1 500 F/sem., 2 600 F/qz, - 20 % hors période.  
Tél : 04 78 30 49 98 (ap. 20 h) ou 04 72 07 95 50 (rép.)

Italie, Lignano-Pineta, entre Venise et Trieste, app. équipé 4/5 pers., 400 m plage, cuis., séj. avec divan, 1 gde ch. (1 lit 2 pers.+1 lit 1 pers.) poss. lit enfant, douche, wc, terrasse, jard., cour., juin-septembre 60 000 liras/jour, juillet - août 70 000 liras/jour.  
Tél : 03 26 89 31 76, ou dès mai 00 39 431 422 943

58 - Nièvre, mais. camp., 4 p. cft, gd terr., mai-septembre 1 200 F/sem.  
Tél : 01 60 85 13 56

13 - Aix-en-Provence, T2 balc. sud, 3/4 pers., 2 km centre, juill. à sept.  
Tél : 04 42 63 05 87

34 - mais. ds petit village du Minervois (34 km Carcassonne, 45 km mer), 15 jours : 3 000 F tt comp., 3 sem. : 4 500 F, 1 mois : 5 000 F.  
Tél : 04 68 47 22 80 (jusq. 9/06), 04 68 71 02 52 (ap. 9/06)

85 - Gîte tt cft, 3 ch. (6 pers.) sur gd terr. clos, pisc., pêche, rando, tourisme, 2 500 F/sem., tarif dégressif hors été.  
Tél : 05 45 95 96 78

67 - Strasbourg, prox. ctre Halles, 1 pièce, balc., 3<sup>e</sup> ét., kitch., sdb, 29 m<sup>2</sup>, placards, chf. élect., cave et park., loyer 1 756 F + 300 F ch., à partir du 24/04/00.  
Tél : 03 88 07 72 91

56 - Île aux Moines, stud. mezzanine, jard., vélos, vac. de Pâques, 1500 F/sem.  
Tél : 02 97 40 95 48

CLASSES VANOISE 2000  
Pied de pistes Val Cenis et Parc national de la Vanoise

15 formules Neige ou découverte de 130 F à 267 F/j TTC

Info-devis au CIS 73480 Val Cenis  
Tél : 04 79 05 92 30 - Fax : 04 79 05 80 88



La leçon de lecture  
lecture de leçons au cycle 2

## Jean Ridoux

**Ingénieur conseil en période de retraite progressive, Jean Ridoux est un militant de l'éducation à la paix. Président délégué de l'association internationale des éducateurs à la paix (il y a cinq autres présidents de l'AIEP!), il est aussi secrétaire du comité préparatoire aux conférences internationales d'éducation à la paix, le réseau français de l'AIEP, qui s'attelle à la préparation de la sixième conférence mondiale des éducateurs à la paix prévue en juillet prochain à Paris. À cette occasion, il insiste sur les enjeux d'une telle conférence.**

### D'où vient l'idée d'une éducation à la paix ?

L'éducation à la paix a déjà une histoire, au-delà des différents mouvements pour la paix des années 70 et 80, très connus. L'éducation à la paix a une origine européenne, plus particulièrement des pays nordiques. Mais soyons clairs : le terme recouvre des réalités selon les pays et les cultures. Chez nous, en Europe, il s'agit d'éducation à la tolérance, aux droits de l'homme, d'une éducation citoyenne et civique. Dans d'autres pays, il faut agir avant un conflit, dans un contexte de guerre, et aussi gérer l'après conflit comme au Kosovo où on voit la difficulté de l'après-guerre. Et ailleurs, l'enjeu se situe autour du développement. Des situations très disparates qui doivent être confrontées dans les conférences que nous organisons.

### Qui participe à ces conférences ?

L'idée est de rassembler le maximum d'acteurs du terrain pour échanger les expériences, confronter les réalités, et se retrouver autour d'un "projet de solidarité". Ce sont des enseignants, d'autres éducateurs, des chercheurs, et des partenaires sociaux tels que ceux du secteur péri-éducatif. Chaque conférence ne se termine pas par des résolu-

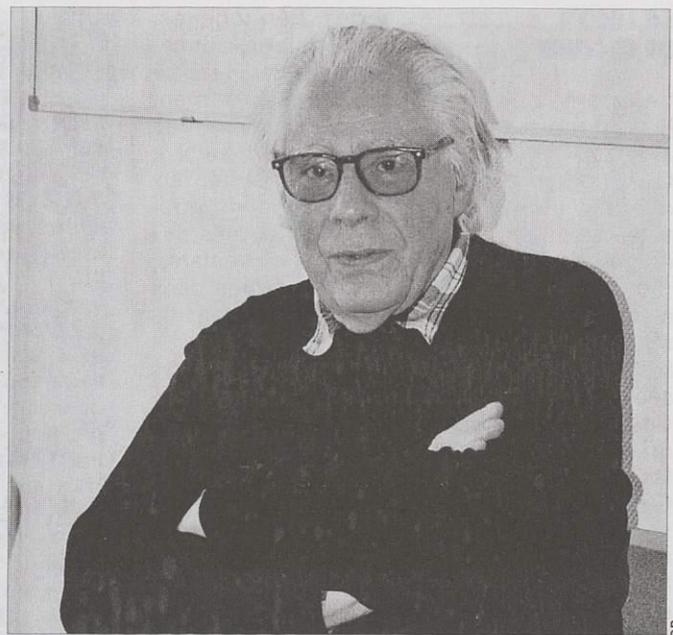
tions, ni ne favorise tel ou tel modèle pédagogique. La prochaine à Paris, rassemblera environ six cents personnes venues de tous les continents. Un nombre limité pour qu'elle ne devienne trop lourde. Avec le succès des précédentes conférences, des conférences régionales sont désormais aussi organisées.

### Cette année a été déclarée "année internationale de la culture de la paix" par l'Onu. Ce n'est donc pas un hasard si cette conférence a lieu en 2000 ?

La conférence s'inscrit tout à fait dans le cadre de cette année internationale. D'ailleurs, nous avons le soutien de l'Unesco, qui hébergera l'ouverture de la conférence. Mais le plus important pour nous est au-delà de 2000. En effet, l'Onu a décidé de proclamer les années 2001 à 2010 comme la "décennie internationale de promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde". C'est important de ne pas s'en tenir à une période donnée. Pour nous, c'est une véritable ouverture pour l'éducation à la paix dans laquelle nous voulons nous engager.

### Le soutien de syndicats comme le Sgen-CFDT est-il important pour vous ?

Bien sûr ! Déjà en 1992, le Sgen-CFDT était avec nous.



« Nous voulons rassembler le maximum d'acteurs du terrain pour échanger les expériences sur l'éducation à la paix et confronter les réalités vécues. »

L'objectif du comité préparatoire est de fédérer un maximum d'organisations autour de cette idée d'éducation à la paix. Aujourd'hui ce sont plus d'une cinquantaine, dont la quasi-totalité des syndicats de l'Éducation nationale qui soutiennent la conférence. Or nous avons besoin d'une aide matérielle,

certes, mais aussi d'une diffusion large des informations auprès des éducateurs, et particulièrement des enseignants. Sans la participation concrète comme celle du Sgen-CFDT, la conférence ne pourrait avoir lieu.

Propos recueillis par  
Vincent Fabre

## LA CONFÉRENCE

**La sixième conférence mondiale de l'éducation à la paix s'ouvrira le 8 juillet 2000 au siège de l'Unesco à Paris. Elle poursuivra ses travaux à Marly-le-Roi du 9 au 13 juillet, dans les locaux de l'Injep.**

**Thème central : Pour le développement de la culture de la paix, dans un monde avec plus de justice, plus de solidarité et plus de démocratie.**

**Quatre tables rondes ponctueront les matinées :**

- La culture de la paix et la solidarité internationale. Agir pour la paix et le désarmement, les droits des peuples et des minorités. Le rôle des éducateurs, des citoyens, du tissu associatif, des institutions internationales, des États, de l'Onu.
- Les défis éducatifs pour dé-

velopper la culture de la paix.

- Le système éducatif, espace de vie en démocratie et en sécurité, de formation à la citoyenneté et à la responsabilité, du local au planétaire.

- Droits de l'homme et droits sociaux dans le monde d'aujourd'hui : le droit de l'humain à la paix et à la justice.

Elle est ouverte à tous, sur inscription. Le formulaire est à demander à la fédération Sgen-CFDT.

Site de l'AIEP : <http://perso.infonie.fr/iaep>

L'inscription peut se faire jusqu'au 30 juin, mais se révèle plus intéressante avant le 1<sup>er</sup> mai 2000.

Sur le même sujet, consulter aussi le site de l'Internationale de l'éducation, <http://www.ei-ie.org> et celui de l'Unesco, <http://www.unesco.org>

Depuis septembre 1997,  
un service pour tous

Le Sgen-CFDT sur Internet

- L'actualité en direct
- Votre métier
- Des textes de référence
- Des renseignements pratiques

Donnez votre avis !

# Le syndicalisme en direct

Un site : <http://www.sgen-cfdt.org>

Une adresse électronique : [fede@sgen-cfdt.org](mailto:fede@sgen-cfdt.org)

**Nous recréons votre univers dans le monde entier.  
A quelques détails près.**



Changer de lieu d'habitation est toujours synonyme de profonds bouleversements des habitudes. D'autant plus quand cela s'accompagne d'un changement de contexte pour le moins significatif ! C'est pourquoi AGS prend en charge l'intégralité des démarches liées à votre déménagement, afin qu'aucun souci ne vienne perturber votre nouvelle vie. De l'acheminement de vos biens les plus précieux à la gestion de l'ensemble des formalités, tout est organisé pour vous permettre de vous sentir immédiatement chez vous, quelle que soit votre destination. Avec 68 filiales et un réseau de partenaires dans le monde entier, AGS vous offre l'expérience et la sécurité d'une logistique sans faille au service de ce qui prime par dessus tout : votre bien-être.



**Déménagements internationaux et bien au-delà**

# Un outil indispensable

Les textes officiels concernant l'Éducation nationale changent souvent. Posséder un outil constamment à jour est nécessaire pour les personnels, mais également pour les établissements.

Le Vade mecum du Sgen-CFDT est rangé dans trois livres-classeurs. Chaque trimestre, la *Revue du Vade mecum* permet une mise à jour des volumes par simple remplacement de pages et apporte commentaires et appréciations sur les nouveaux décrets, circulaires ou lois publiés ou en préparation.

## Trois classeurs remis à jour chaque trimestre

Le nouveau Vade mecum est constitué de trois livres-classeurs :

- ✗ Livre 1 : pour les personnels des écoles
- ✗ Livre 2 : pour tous les personnels des établissements du 2<sup>nd</sup> degré
- ✗ Livre 3 : statut général des personnels de l'Éducation nationale

Le livre 3, partie générale commune aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, est vendu associé au livre 1 ou au livre 2 ou aux livres 1 et 2.

**Avec ce Vade mecum évolutif, le Sgen-CFDT illustre sa vocation de syndicat général pour tous les personnels de l'Éducation nationale.**

**SGEN  
CFDT**

## Bon de commande

à renvoyer à : Vade mecum du Sgen-CFDT  
47/49, av. Simon-Bolivar 75950 Paris Cedex 19  
accompagné du règlement par chèque bancaire ou postal.

Nom : ..... Prénom : .....

Département d'exercice : .....

Adresse complète de livraison des classeurs et des mises à jour : .....

Adhérent :  Oui  Non

Tarifs valables de janvier à décembre 2000.

Cocher la case choisie

	Volumes 1 et 3, avec mises à jour	Adhérents (*)	Autres
<input type="checkbox"/>	jusqu'en décembre 2000	260 F	470 F
<input type="checkbox"/>	jusqu'en décembre 2003	460 F	870 F
<b>Volumes 2 et 3, avec mises à jour</b>			
<input type="checkbox"/>	jusqu'en décembre 2000	260 F	470 F
<input type="checkbox"/>	jusqu'en décembre 2003	460 F	870 F
<b>Volumes 1, 2 et 3, avec mises à jour</b>			
<input type="checkbox"/>	jusqu'en décembre 2000	420 F	750 F
<input type="checkbox"/>	jusqu'en décembre 2003	720 F	1 350 F

(\*) **Agrafer la bande adresse de Profession Éducation à ce bon pour bénéficier du prix spécial adhérents.**

Dom-Tom et étranger, nous consulter pour tarifs d'expédition.

Montant du chèque à l'ordre du Sgen-CFDT :

